



## adequation de poste contrat/fiche de paie

Par **merlin17**, le **21/03/2013** à **18:51**

Bonjour,

L'intitulé de poste sur mon contrat de travail ne correspond pas au poste mentionné sur ma fiche de paie.

C'est mon premier poste dans cette entreprise (pas de promotion) et mon contrat stipule un poste et ma fiche de paie un autre. Lorsque je demande de régulariser la situation pour que ma fiche de paie reflète mon contrat de travail, ils me disent que comme selon la convention collective je devrais être classifié dans un groupe plus élevé que celui auquel ils me payent et mon recrutés, ils ne veulent pas développer une fiche de poste correspondant à mon contrat et à mes activités quotidiennes.

J'ai jamais signé de fiche de poste et en fait ils procèdent à l'inverse, ils regardent le montant de mon salaire et trouve l'intitulé de poste qui permet de me payer au montant qu'ils ont négocié sans qu'il corresponde au contrat de travail.

Cette situation perdure depuis plus 1 an et ne semble pas vouloir se régler.

Quels sont mes droits ?

Merci d'avance

Par **P.M.**, le **21/03/2013** à **19:36**

Bonjour,

Vous pourriez donc exiger que la qualification contractuelle et les fonctions exercées soient retenues pour fixer le salaire avec effet rétroactif et qu'ainsi la feuille de paie soit en conformité...